

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 décembre 2020 à 19h30 par téléconférence et à huis clos aux citoyens

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

En raison des risques toujours présents face à la COVID-19 et la recrudescence de cas positifs actuellement, cette séance se fera à huis clos et sera enregistrée et publiée sur le site internet de la Municipalité

2020-12-419 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2020

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2020

2. Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2020

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 3 novembre au 9 décembre 2020 et des comptes incompressibles du 3 octobre et 4 novembre 2020

3.2 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.2.1 Les Pavages Théoret inc : paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet de modification de l'égouttement des eaux au garage municipal

3.2.2 Les Habitations Alain Levac Inc. : paiement de la facture numéro 19086 pour l'installation du plancher dans le cadre des travaux de réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville

3.2.3 Lafontaine Entrepreneur Électricien Inc.: paiement de la facture numéro 26726 pour des travaux électriques dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal

- 3.2.4 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 11 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
- 3.2.5 Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif final numéro 4 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches
- 3.2.6 Réfection du stationnement de l'hôtel de ville
 - 3.2.6.1 Paiement de diverses factures
 - 3.2.6.2 Ali Excavation Inc. : paiement du solde pour travaux supplémentaires
- 3.3 Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 octobre 2020
- 3.4 Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE): approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur la rue Sophie
- 3.5 Fédération québécoise des municipalités : adhésion pour l'année 2021

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

- 4.1 Traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2021
- 4.2 Nomination de membres citoyen au Comité consultatif d'urbanisme
- 4.3 Commission de protection du territoire agricole : demande d'autorisation pour lotissement et aliénation à une fin résidentielle d'une partie du lot 2 045 759
- 4.4 Compensation pour des fins de parcs, de terrain de jeux ou d'espaces naturels – rue du Curé-Rémillard - lot 3 942 431– lots projetés 6 404 791 à 6 404 794
- 4.5 Mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs

5. Règlements

- 5.1 Adoption du règlement d'emprunt numéro 443-1-2020 modifiant le règlement numéro 443-2019 afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 40 000\$ - travaux de drainage et de reprofilage de fossés sur les rues Rolland et Jeanne
- 5.2 Adoption du règlement numéro 459-2020 restreignant la circulation de véhicules routiers sur la montée Léger
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 460-2020 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2021
- 5.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 461-2020 fixant le paiement d'un droit supplétif au droit de mutation
- 5.5 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 457-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
- 5.6 Adoption du second projet de règlement numéro 395-16-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la nouvelle zone H-18-16 (abrogation de la zone C-6) et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré

- 5.7 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 462-2020 créant une réserve financière relative au plan de mesures d'urgence

6. Affaires municipales

- 6.1 Acceptation du calendrier 2021 des séances ordinaires du Conseil municipal
- 6.2 Dépôt du registre des déclarations 2020
- 6.3 Résolution d'appui contre la violence conjugale

7. Ressources matérielles et immobilières

- 7.1 Contrat pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 KW et de deux inverseurs de sources de 400 A
- 7.2 Pétrole Léger Inc. : renouvellement du contrat de service pour la fourniture et livraison d'huile à chauffage et de carburant diesel pour l'année optionnelle 2021
- 7.3 Groupe Ricova Inc. : renouvellement du contrat de service pour la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques) pour l'année optionnelle 2021
- 7.4 Englobe : offre de services professionnels pour l'auscultation du quai municipal
- 7.5 Institut des territoires : offre de services professionnels de planification du développement d'un réseau de sentiers pédestres en bordure du ruisseau Chamberry
- 7.6 Entreprise Dany Enrg. : contrat pour la fourniture de la main d'œuvre, le matériel et les équipements aux travaux de déchiquetage de branches pour l'année 2021
- 7.7 Annulation de la résolution numéro 2020-09-320 / Les Pavages Théorêt Inc. : mandat de travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation de talus
- 7.8 Annulation de la résolution numéro 2020-11-407 / Akifer : offre de services professionnels pour une proposition de travail afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvements d'eau souterraine
- 7.9 Asisto Inc : offre de services professionnels pour une proposition de travail afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvements d'eau souterraine
- 7.10 Modification de la résolution numéro 2020-11-409 / Entreprise Sud-Ouest (/483) : acquisition d'un tracteur Case IH 2015, modèle maxxum 110

8. Ressources humaines

- 8.1 Nomination d'un chef d'équipe pour la saison hivernale 2020-2021 au Service des travaux publics
- 8.2 Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste
- M. Ryan Michon-Cave à titre de surveillant de patinoires Colibris / Daviau
 - M. Jérémy Lavigne à titre de surveillant de patinoire Optimiste
 - M. Xavier Dugas-Rollin à titre de surveillant de patinoire Optimiste
 - M. Mathis Larivière à titre de surveillant de patinoire Daviau
 - M. Maxence Côté-Bergeron à titre de surveillant de patinoire Daviau
 - M. Alexandre Caron à titre de substitut de surveillant de patinoire

8.3 Démission de M. Jean-Philip Moser à titre de pompier à temps partiel /
Embauche de M. Jean-Philip Moser à titre de premier répondant

8.4 Reconduction du poste de Mme Josée Bergeron à titre de préposée aux
prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

9. Service des loisirs, culture et vie communautaire

9.1 Appels de projets en développement des collections des bibliothèques
publiques autonomes pour l'exercice 2020-2021 : engagement de la
Municipalité à effectuer les dépenses manquantes au 31 décembre
2020

9.2 Participation du Service de sécurité incendie à l'activité « Courrier
express au père Noël »

10. Divers et correspondances

Période des questions aux citoyens

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2020-12-420 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2020

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance
ordinaire du 10 novembre 2020 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2020 soit
adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2020-12-421 Acceptation des comptes du 3 novembre au 9 décembre 2020 et des comptes incompressibles du 3 octobre et 4 novembre 2020

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 3 novembre au 9
décembre 2020 et des comptes incompressibles du 3 octobre et 4 novembre
2020 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des
comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

| FONDS D'ADMINISTRATION | MONTANT PAYÉ |
|---------------------------------------|---------------------|
| ▪ Paiement par chèques | 675 035.33\$ |
| ▪ Chèques annulés | 0\$ |
| ▪ Chèques règlements et fonds de parc | 0\$ |
| ▪ Paiements par prélèvement bancaire | 829 324.94\$ |
| ▪ Prélèvements bancaires annulés | 0\$ |

| | |
|---|--------------|
| ▪ Salaires versés – paies numéros 44 à 47 | 178 490.69\$ |
| ▪ Contribution de l'employeur | 20 204.97\$ |

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-422 Les Pavages Théoret inc : paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet de modification de l'égouttement des eaux au garage municipal

Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU le contrat octroyé de gré à gré à Les Pavages Théoret Inc. pour les travaux de construction d'un garage municipal;

ATTENDU le dépôt du décompte numéro 2 pour les travaux exécutés au 2 novembre 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement de M. Philippe Barcelo, ingénieur et chargé de projet de la Municipalité;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte numéro 2 au montant de 27 384.79\$ (taxes en sus) à Les Pavages Théoret Inc. pour les travaux de modification de l'égouttement des eaux au garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au montant de 3 042.76\$ (taxes en sus);

Que la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-12-423 Les Habitations Alain Levac Inc. : paiement de la facture numéro 19086 pour l'installation du plancher dans le cadre des travaux de réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville

Projet numéro 2020-400-07

ATTENDU les travaux de réfection en cours à la Salle des délibérations à l'hôtel de ville;

ATTENDU la fourniture de matériaux et la main d'œuvre nécessaire;

ATTENDU la réception de la facture numéro 19086;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 19086 à Les Habitations Alain Levac Inc. au montant de 2 694\$ (taxes en sus) relative aux travaux de réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-424 Lafontaine Entrepreneur Électricien Inc.: paiement de la facture numéro 26726 pour des travaux électriques dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de raccordements d'accessoires au garage municipal;

ATTENDU la réception de la facture numéro 26726;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 26726 à Lafontaine Entrepreneur Électricien Inc. au montant de 14 260.91\$ (taxes en sus) pour les travaux de raccordement au garage municipal;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-12-425 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 11 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 11 pour les travaux exécutés au 31 octobre 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme MDTP atelier d'architecture ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 11 pour un montant de 248 508\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 27 612\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-12-426 Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif final numéro 4 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches

Projet numéro 2019-800-05

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-456 octroyant le mandat à Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. pour les travaux de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 4 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 novembre 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la responsable des loisirs;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif final numéro 4 pour un montant de 12 050.24\$ (taxes en sus) à Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. pour les travaux de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-12-427 Réfection du stationnement de l'hôtel de ville
Paiement de diverses factures**

Projet numéro 2016-600-41

ATTENDU la résolution numéro 2020-07-231 autorisant une enveloppe budgétaire pour la réalisation de la phase 2 – travaux de drainage du stationnement de l'hôtel de ville;

ATTENDU la réception de factures pour divers travaux;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ENTÉRINER les dépenses supplémentaires au montant de 9 653.78\$ (taxes en sus) dans le cadre des travaux de réfection du stationnement de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-428 Réfection du stationnement de l'hôtel de ville
Ali Excavation Inc. : paiement du solde pour travaux supplémentaires
Projet numéro 2016-600-41

ATTENDU la résolution numéro 2020-06-194 octroyant le mandat à Ali Excavation Inc. pour les travaux de pavage et bordure au stationnement de l'hôtel de ville;

ATTENDU l'avis de changement pour l'ajout d'une dalle de béton pour la génératrice;

ATTENDU le dépassement des coûts affectés au projet;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du solde au montant de 11 387.64\$ (taxes en sus) à Ali Excavation Inc. pour les travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection du stationnement de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par la réserve financière dédiée au plan de mesures d'urgence pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-429 Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 octobre 2020

En conformité de l'article 176.4 du Code municipal, le Conseil municipal prend acte des états comparatifs pour les années 2019 et 2020 déposés par le secrétaire-trésorier.

Les états comparatifs comparent la situation de la Municipalité au 31 octobre 2019 et au 31 octobre 2020.

2020-12-430 Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale provinciale (PPA-CE): approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur la rue Sophie

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil de la Municipalité des Cèdres approuve les dépenses d'un montant de 37 835.41\$ (taxes en sus) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité

2020-12-431 Fédération québécoise des municipalités : adhésion pour l'année 2021

ATTENDU QUE près de 1 000 municipalités locales et MRC sont membres de la Fédération québécoise des municipalités ;

ATTENDU QUE l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités permet de bénéficier d'une gamme de services uniques et adaptés à la réalité municipale et se fait un devoir de défendre l'autonomie municipale et d'intervenir avec force et diligence dans les dossiers politiques d'importance qui touchent les municipalités;

ATTENDU l'intérêt et la pertinence de la Municipalité d'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2021;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ADHÉRER à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2021 au coût de 4 415.67\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-432 Traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2021

ATTENDU l'article 5.2 du règlement numéro 384-2015 relativement à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE les membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme dûment mandatés par résolution du Conseil bénéficient, pour l'année 2021, d'une allocation de 50\$ pour chaque présence aux réunions du Comité consultatif d'urbanisme dûment convoquée.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-433 Nomination de membres citoyen au Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU l'article 2.4 du règlement numéro 384-2015 relatif à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE les mandats de Mmes Johanne Maher Delisle et de Nathalie Sauvé viennent à échéance le 31 décembre 2020;

ATTENDU l'intérêt de Mmes Maher Delisle et Sauvé de renouveler leur mandat;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE RENOUVELER les mandats de Mmes Johanne Maher Delisle et de Nathalie Sauvé à titre de membre citoyen au Comité consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans, et ce selon les modalités prévues au règlement numéro 384-2015 relatif à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-434 Commission de protection du territoire agricole : demande d'autorisation pour lotissement et aliénation à une fin résidentielle d'une partie du lot 2 045 759

ATTENDU la promesse d'achat liant la Municipalité des Cèdres (propriétaire actuel) à céder une partie de lot 2 045 759 pour agrandir l'usage résidentiel du lot 2 048 156;

ATTENDU QUE l'usage actuel du lot 2 045 759 est « parc de quartier municipal » (autorisation numéro 177 123);

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 1 404 m²;

ATTENDU l'obligation de fusionner la superficie visée par la demande au lot avec un usage résidentiel 2 048 156;

ATTENDU QUE la superficie résiduelle du lot 2 045 759 loge un réservoir souterrain d'eau public pour assurer la protection incendie;

ATTENDU QUE le maintien d'un espace récréatif sur le lot 2 045 759 n'est pas souhaité;

ATTENDU QUE le potentiel agricole du milieu n'est pas diminué;

ATTENDU QU'une autorisation n'aurait pas de conséquence négative sur l'utilisation agricole du lot affecté et des lots voisins au niveau des distances séparatrices en lien avec le contrôle des odeurs;

ATTENDU QUE l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole touchée ne sont pas impactées;

ATTENDU QUE les ressources en eau et sol ne sont pas impactées;

ATTENDU QUE la présente demande ne contrevient pas aux règlements municipaux selon les documents fournis ;

ATTENDU QU'on ne peut agrandir l'usage résidentiel impacté ailleurs sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente demande répond aux critères édictés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec;

ATTENDU QUE les membres du Comité administratif d'urbanisme ont recommandé au Conseil municipal, lors de leur réunion du 17 novembre dernier, d'appuyer la demande d'autorisation pour le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 2 045 759 adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil municipal appuie la demande d'autorisation pour le lotissement et l'aliénation à une fin résidentielle d'une partie du lot 2 045 759 adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité

2020-12-435 Compensation pour des fins de parcs, de terrain de jeux ou d'espaces naturels – rue du Curé-Rémillard - lot 3 942 431– lots projetés 6 404 791 à 6 404 794

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 3 942 431 appuyée par le plan 893-44 daté du 16 octobre 2020, préparé par l'arpenteur géomètre, M. Benoit Lajoie;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à faire l'acquisition de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 3 942 431 afin de former quatre lots distincts (lots projetés 6 404 791 et 6 404 794) ;

ATTENDU QUE les membres du Comité administratif d'urbanisme ont recommandé au Conseil municipal, lors de leur réunion du 17 novembre dernier, que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent pour une valeur de 15 150\$;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER le versement de la somme de 15 150\$ pour compensation à la cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels correspondant à 10% de la valeur du lot affecté.

Adopté à l'unanimité

2020-12-436 Mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs

ATTENDU la résolution numéro 2017-05-181 autorisant les personnes occupant les postes identifiés au tableau de l'annexe A à agir à titre d'officier et de fonctionnaire désigné pour l'application des règlements d'urbanisme et de certains règlements administratifs;

ATTENDU la nécessité de procéder à la correction de règlements cités;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MODIFIER l'annexe A de la résolution numéro 2017-05-181 afin de mettre à jour le tableau de désignation des officiers et fonctionnaires pour l'application des règlements d'urbanisme et certains règlements municipaux;

QUE le tableau est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adopté à l'unanimité

2020-12-437 Adoption du règlement d'emprunt numéro 443-1-2020 modifiant le règlement numéro 443-2019 afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 40 000\$ - travaux de drainage et de reprofilage de fossés sur les rues Rolland et Jeanne

ATTENDU QUE lors de l'exécution des travaux, il s'est révélé que des travaux supplémentaires devaient être exécutés pour un montant de 40 000\$;

ATTENDU QUE ces travaux sont devenus nécessaires en raison des hauteurs ou de l'état (acier ondulé très rouillé) faisant en sorte que certains ponceaux existants ne pouvaient être laissés en place;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a décrété, par le biais d'un règlement portant le numéro 443-2019, une dépense de 90 000\$ et un emprunt de 90 000\$ afin de procéder à des travaux de drainage et de reprofilage de fossés sur les rues Rolland et Jeanne;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'amender le règlement numéro 443-2019 afin de pourvoir aux coûts excédentaires nécessaires pour corriger des conditions de chantiers imprévues lors de la confection des plans et devis;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 10 novembre 2020 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Mme Aline Trudel;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 10 novembre et du 8 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte règlement portant le titre de
Règlement d'emprunt numéro 443-1-2020 modifiant le règlement numéro 443-2019 afin d'augmenter la dépense de l'emprunt pour un montant additionnel de 40 000\$ - travaux de drainage et de reprofilage de fossés sur les rues Rolland et Jeanne

QUE le texte du règlement numéro 443-1-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-12-438 Adoption du règlement numéro 459-2020 restreignant la circulation de véhicules routiers sur la montée Léger

ATTENDU QUE le paragraphe 5° de l'article 626 du Code de la Sécurité Routière (RLRQ, c. C-24.2) permet à la Municipalité d'adopter un règlement pour prohiber, avec ou sans exception, la circulation de tout véhicule routier dans les chemins qu'elle indique pourvu que cette prohibition soit indiquée par une signalisation appropriée;

ATTENDU la pertinence de réglementer la circulation de véhicules routiers sur la montée Léger;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 10 novembre 2020 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Mme Aline Trudel;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 10 novembre et du 8 décembre 2020;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement numéro 459-2020 restreignant la circulation de véhicules routiers sur la montée Léger

QUE le texte du règlement numéro 459-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-12-439 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 460-2020 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2021

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] La conseillère, Mme Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement d'emprunt numéro 460-2020 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2021;

[2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2020-12-440 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 461-2020 fixant le paiement d'un droit supplétif au droit de mutation

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, M. Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 461-2020 fixant le paiement d'un droit supplétif au droit de mutation;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2020-12-441 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 457-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, M. Bernard Daoust, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 457-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2020-12-442 Adoption du second projet de règlement numéro 395-16-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la nouvelle zone H-18-16 (abrogation de la zone C-6) et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal considère qu'il est souhaitable de consolider la vocation résidentielle des terrains de la zone C-6 ;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné et un projet de règlement adopté lors de la séance extraordinaire du 18 août 2020 conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU QUE tous les conseillers ont déclaré avoir lu le premier projet de règlement et ont renoncé à sa lecture;

ATTENDU QU'une consultation écrite sur le premier projet de règlement a été tenue du 19 août au 5 septembre 2020 en remplacement de la consultation publique prévue à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune modification n'a été apportée audit règlement;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déposé un rapport d'analyse le 11 septembre 2020 indiquant que le premier projet de règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) actuel et aux dispositions du document complémentaire;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE le Conseil adopte le second projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-16-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré d'habitation et prescrire les normes relatives aux dimensions de ses bâtiments dans la nouvelle zone H-18-16 (abrogation de la zone C-6) et étendre la norme relative à la distance entre les bâtiments d'un étage à tous les bâtiments principaux d'un projet intégré

QUE le texte du règlement numéro 395-16-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-12-443 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 462-2020 créant une réserve financière relative au plan de mesures d'urgence

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Mme Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 462-2020 créant une réserve financière relative au plan de mesures d'urgence;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2020-12-444 Acceptation du calendrier 2021 des séances ordinaires du Conseil municipal

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ADOPTER le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2021 comme suit et lesquelles séances se tiendront les 2^e mardis du mois et débiteront à 19h30 :

| CALENDRIER 2021 | |
|---------------------------------|-----------|
| 19 janvier (exceptionnellement) | 9 février |
| 9 mars 2021 | 13 avril |

| | |
|------------------|---|
| 11 mai 2021 | 8 juin |
| 13 juillet 2021 | 10 août |
| 14 septembre | 5 octobre (à confirmer / année d'élection générale) |
| 16 novembre 2021 | 14 décembre |

Adopté à l'unanimité

2020-12-445 Dépôt du registre des déclarations 2020

ATTENDU l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier doit tenir un registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité ou autre avantage de plus de 200 \$ reçu par un membre d'un Conseil d'une municipalité;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier, lors de la dernière séance ordinaire du Conseil du mois de décembre, doit déposer un extrait de ce registre;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du registre des déclarations 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-12-446 Résolution d'appui contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE PROCLAMER la Municipalité des Cèdres, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité

2020-12-447 Le Groupe Provil : contrat pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 KW et de deux inverseurs de sources de 400 A

ATTENDU l'appel d'offres public dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 11 novembre 2020 conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux et au Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 7 décembre 2020 dont les résultats sont les suivants :

| ENTREPRENEURS | MONTANT FORFAITAIRE (TAXES INCLUSES) |
|-----------------------------------|---|
| Le Groupe Provil | 315 031,50 \$ |
| Poulin Électrique (Claude Poulin) | 327 168,26 \$ |
| Systèmes Urbains Inc. | 352 605,33 \$ |
| XO Construction inc | 383 441,63 \$ |

ATTENDU l'analyse des soumissions et la recommandation de M. Philippe Barcelo, ingénieur, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit Le Groupe Provil pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 KW et de deux inverseurs de sources de 400 A au coût total de 315 031.50\$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par la réserve financière relative au plan de mesures d'urgence pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-448 Pétrole Léger Inc. : renouvellement du contrat de service pour la fourniture et livraison d'huile à chauffage et de carburant diesel pour l'année optionnelle 2021

ATTENDU la résolution numéro 2018-12-512 octroyant le contrat pour la fourniture et livraison d'huile à chauffage et de carburant diesel pour l'année 2018-2020 et 2 années optionnelles (2021 et 2022) à Pétrole Léger Inc.;

ATTENDU QUE le contrat prend fin le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE le contrat comporte une période optionnelle de deux ans pour les années 2021 et 2022 renouvelable annuellement par résolution;

ATTENDU l'évaluation satisfaisante des services reçus de l'entreprise;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres renouvelle le contrat de l'année optionnelle 2021 à Pétrole Léger Inc. pour la fourniture et livraison d'huile à chauffage et de carburant diesel tel qu'il appert au document d'appel d'offres pour un montant de 70 541\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-449 Groupe Ricova Inc. : renouvellement du contrat de service pour la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques) pour l'année optionnelle 2021

Projet numéro 2018-600-01

ATTENDU la résolution numéro 2018-06-230 octroyant le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques) pour les années 2018 et 2019 à Col Sel Transit Inc. ;

ATTENDU la fin du contrat initial le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE le contrat comporte une période optionnelle de trois ans pour les années 2020, 2021 et 2022 renouvelable annuellement par résolution;

ATTENDU la demande pour l'émission d'une ordonnance d'approbation et de dévotion, d'une ordonnance prolongeant la période de suspension et d'une ordonnance relative au traitement des réclamations et relative à la convocation de la tenue des assemblées déposée à la Chambre commerciale de la Cour supérieure dans le dossier de la vente des actifs de Col Sel à Ricova;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin

Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres renouvelle le contrat de l'année optionnelle 2021 à Groupe Rivoca Inc. relatif à la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques), tel qu'il appert au document d'appel d'offres pour un montant total estimé de 98 901\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-450 Englobe Corp. : offre de services professionnels pour l'auscultation du quai municipal

ATTENDU QUE le fond d'aide au rayonnement des régions (FARR) prévoit un montant de 61 719\$ pour l'optimisation de l'offre nautique, infrastructure et animation à même le projet accordé à la Municipalité ;

ATTENDU QU'un montant de 18 000\$ est prévue pour l'infrastructure du quai municipal dans le projet FARR;

ATTENDU QUE suite à une visite d'un ingénieur spécialisé en infrastructure de quai et pont, il a été constaté que la dernière partie du quai laisse présager que le tablier du quai s'enfonce dans la fondation;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et espaces verts de procéder à l'inspection et l'auscultation du quai par la firme d'ingénieur Englobe Corp. ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE MANDATER Englobe Corp. pour l'auscultation du quai municipal tel qu'il appert à l'offre de service professionnels P02005282.000 au montant forfaitaire de 36 132\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement, en tout ou en partie, par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-451 Institut des territoires : offre de services professionnels de planification du développement d'un réseau de sentiers pédestres en bordure du ruisseau Chamberry

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite aménager des sentiers dans la zone de conservation dans le secteur Haut-Chamberry;

ATTENDU QUE l'Institut des territoires a produit un rapport dans le secteur de producteur forestier ;

ATTENDU QUE l'Institut des territoires a confirmé la possibilité d'aménager des sentiers dans ce secteur;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et espaces verts de procéder à la phase 1 du projet qui consiste à obtenir les données et gestion SIG, de proposer un tracé préliminaire par cartographie, de valider le tracé et de préparer le terrain ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MANDATER l'Institut des territoires pour la planification du développement d'un réseau de sentiers pédestres en bordure du ruisseau Chamberry tel qu'il appert à l'offre de service professionnels 20-079-CÈDRES au montant forfaitaire de 4 164\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-452 Entreprise Dany Enrg. : contrat pour la fourniture de la main d'œuvre, le matériel et les équipements aux travaux de déchiquetage de branches pour l'année 2021

ATTENDU la volonté d'offrir un service de déchiquetage de branche d'arbre aux citoyens ;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics lors de la réunion du 28 octobre dernier;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MANDATER Entreprise Dany Enrg. pour un service de déchiquetage et disposition de branches d'arbre pour l'année 2021 au coût de 19 910\$ (taxes en sus);

QUE les semaines de collectes sont les suivantes:

- 1ère collecte prévue dans les semaines du 26 avril et 3 mai 2021 ;
- 2e collecte prévue dans les semaines du 21 et 28 juin 2021 ;
- 3e collecte prévue dans les semaines du 6 et du 13 septembre 2021 ;
- 4e collecte prévue dans les semaines du 25 octobre et 1er novembre 2021.

QUE le taux horaire des collectes spéciales s'établit à 110\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-453 Annulation de la résolution numéro 2020-09-320 / Les Pavages Théorêt Inc. : mandat de travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation de talus

ATTENDU la résolution numéro 2020-09-320 octroyant à Les Pavages Théorêt Inc. le contrat relatif aux travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation de talus;

ATTENDU la résolution numéro 2020-11-390 adoptant le retrait du règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Il est résolu

D'ANNULER la résolution numéro 2020-09-320 octroyant à Les Pavages Théorêt Inc. le contrat relatif aux travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation de talus.

Adopté à l'unanimité

2020-12-454 Annulation de la résolution numéro 2020-11-407 / Akifer : offre de services professionnels pour une proposition de travail afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvements d'eau souterraine

ATTENDU la résolution numéro 2020-11-407 octroyant à la firme Akifer le mandat pour une proposition de travail afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvements d'eau souterraine;

ATTENDU l'erreur d'interprétation de l'offre de services professionnels;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Il est résolu

D'ABROGER la résolution numéro 2020-11-407 octroyant à la firme Akifer le mandat pour une proposition de travail afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvements d'eau souterraine.

Adopté à l'unanimité

2020-12-455 Asisto Inc : offre de services professionnels pour une proposition de travail afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des sites de prélèvements d'eau souterraine

ATTENDU QUE la Municipalité est tenue selon le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) du ministère de l'Environnement de fournir un rapport d'analyse de vulnérabilité de l'eau potable, et ce, à tous les 5 ans, étant donné qu'elle est alimentée en eau potable par des puits de captage d'eaux souterraines ;

ATTENDU QUE l'analyse vise à établir les conditions existantes au site de prélèvement et mettre à jour les aires de protection des puits et à identifier les activités dans les aires de protection et faire l'évaluation des menaces posées par ces activités ;

ATTENDU QUE l'analyse doit déterminer les niveaux de vulnérabilité des sources d'eau à l'aide de l'indice DRASTIC ;

ATTENDU QUE l'inventaire des causes ayant affecté la qualité ou la quantité des eaux captées par les puits dans le passé doit être fait ;

ATTENDU le règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE MANDATER la firme Asisto pour les services professionnels d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable selon l'option 2 au coût de 21 610\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à la proposition numéro 0401164.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-456 Modification de la résolution numéro 2020-11-409 / Entreprise Sud-Ouest (/483) : acquisition d'un tracteur Case IH 2015, modèle maxxum 110

ATTENDU la résolution numéro 2020-11-409 relative à l'acquisition d'un tracteur Case IH 2015, modèle maxxum 110 afin de remplacer le tracteur New Holland TS 100, 2005;

ATTENDU QUE le tracteur New Holland est cédé par la Municipalité en échange d'un montant de 11 500\$ (taxes en sus) déduit au montant d'achat du tracteur Case ;

ATTENDU la réception du contrat de vente en date du 17 novembre 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution numéro 2020-11-409 afin de refléter le montant de la dépense finale à effectuer;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2020-11-409 de la façon suivante :

D'ACCEPTER l'offre de Entreprise Sud-Ouest (/483) numéro 960713 pour l'acquisition d'un tracteur Case IH 2015, modèle maxxum 110 au montant de 86 000\$ (taxes en sus).

DE CÉDER, dans le cadre de cette transaction, le tracteur New Holland 2005 pour un montant de 11 500\$ (taxes en sus);

D'ENTÉRINER une dépense de 74 500\$ (taxes en sus) pour procéder à l'achat du tracteur Case IH 2015.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 10 ans pour un montant de 78 215.68\$ pour effectuer la dépense et que la différence soit financée par la vente du tracteur New Holland par le budget opérationnel.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-457 Nomination d'un chef d'équipe pour la saison hivernale 2020-2021 au Service des travaux publics

ATTENDU la pertinence de nommer un chef d'équipe au Service des travaux publics pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'appel de candidatures dûment affiché;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicables;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE NOMMER M. Marino Chapadeau à titre de chef d'équipe pour la période hivernale 2020-2021, et ce selon les conditions prévues à la convention collective des employés de voirie en vigueur;

QUE le poste de chef d'équipe débute le samedi 5 décembre 2020 et se termine le vendredi 2 avril 2021;

QUE le contremaître du Service des travaux publics, M. Martin Plante, est autorisé, si requis, à nommer un substitut pour le poste de chef d'équipe.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-458 **Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste M. Ryan Michon-Cave à titre de surveillant de patinoires Colibris / Daviau**

ATTENDU l'installation de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 14 octobre 2020;

ATTENDU l'expérience acquise de M. Ryan Michon-Cave lors de son embauche en tant que surveillant de patinoire pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 et son intérêt de revenir pour ce poste;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Ryan Michon-Cave à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-459 **Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste**
M. Jérémy Lavigne à titre de surveillant de patinoire et anneau de glace Optimiste

ATTENDU l'installation de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 14 octobre 2020;

ATTENDU l'expérience acquise de M. Jérémy Lavigne lors de son embauche en tant que surveillant de patinoire pour la saison 2019-2020 et son intérêt de revenir pour ce poste;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Jérémy Lavigne à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-460 **Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste**
M. Xavier Dugas-Rollin à titre de surveillant de patinoire et anneau de glace Optimiste

ATTENDU l'installation de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 14 octobre 2020;

ATTENDU l'entrevue virtuelle effectuée le vendredi 20 novembre 2020 ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Xavier Dugas-Rollin à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-461 *Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste M. Mathis Larivière à titre de surveillant de patinoire Daviau*

ATTENDU l'installation de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 14 octobre 2020;

ATTENDU l'expérience acquise de M. Mathis Larivière lors de son embauche en tant que surveillant de patinoire pour la saison 2019-2020 et son intérêt de revenir pour ce poste;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Mathis Larivière à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-462 Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste M. Maxence Côté-Bergeron à titre de surveillant de patinoire Daviau

ATTENDU l'installation de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 14 octobre 2020;

ATTENDU l'entrevue virtuelle effectuée le vendredi 27 novembre 2020 ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Maxence Côté-Bergeron à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-463 Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste M. Alexandre Caron à titre de substitut de surveillant de patinoire et anneau de glace

ATTENDU l'installation de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2020-2021;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 14 octobre 2020;

ATTENDU l'entrevue virtuelle effectuée le vendredi 20 novembre 2020 ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Alexandre Caron à titre de substitut de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-464 Démission de M. Jean-Philip Moser à titre de pompier à temps partiel / Embauche de M. Jean-Philip Moser à titre de premier répondant

ATTENDU la réception de la lettre de démission de Jean-Philip Moser datée du 5 novembre 2020 à titre de pompier à temps partiel ;

ATTENDU la demande de M. Moser de demeurer à l'emploi à titre de premier répondant seulement pour la Municipalité ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Pruolx
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Jean-Philip Moser à titre de premier répondant selon les dispositions de la convention collective des pompiers et pompières Les Cèdres présentement en vigueur ;

QUE le changement de poste est effectif au 6 novembre 2020.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-465 Reconduction du poste de Mme Josée Bergeron à titre de préposée aux prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

ATTENDU la résolution numéro 2019-12-566 embauchant Mme Josée Bergeron à titre de préposée temporaire et occasionnelle aux prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis jusqu'au 23 décembre 2020 ;

ATTENDU la pertinence de reconduire le poste ;

ATTENDU les besoins en personnel pendant la période des fêtes ;

ATTENDU la recommandation de la responsable de la bibliothèque ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE RECONDUIRE le poste de Mme Josée Bergeron à titre de préposée aux prêts temporaire et occasionnelle aux prêts à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour la période du 26 décembre 2020 au 23 décembre 2021 ;

QUE les conditions de travail de l'employée relèvent de la convention collective des employés de bureau en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-12-466 Appels de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice 2020-2021 : engagement de la Municipalité à effectuer les dépenses manquantes au 31 décembre 2020

ATTENDU l'analyse du rapport financier par le ministère de la Culture et Communications dans le cadre du projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'exercice 2020-2021 ;

ATTENDU QU'un écart a été constaté entre le montant prévu pour l'acquisition de documents édités au Québec dans la demande d'aide financière 2019 et le montant dépensé ;

ATTENDU la demande du Ministère d'effectuer les dépenses manquantes afin de combler l'écart et respecter ainsi les critères du programme;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à effectuer les dépenses manquantes au montant de 2 594\$ incluant un montant de 2 507\$ pour des livres et des périodiques en série édités au Québec, et ce d'ici le 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-12-467 Participation du Service de sécurité incendie à l'activité « Courrier express au père Noël » et autorisation de la tenue de l'événement

ATTENDU la tenue de l'événement « Courrier express au père Noël » organisée par la Municipalité le 6 décembre dernier;

ATTENDU la participation bénévole du Service de Sécurité incendie afin d'assurer la sécurité dans les quartiers visités;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ENTÉRINER la tenue de l'événement dans les rues de la Municipalité et la participation bénévole du Service de sécurité incendie à l'activité « Courrier express au père Noël » organisée par la Municipalité le 6 décembre dernier.

Adopté à l'unanimité

Période de questions aux citoyens : 20h22 à 20h27

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2020-12-468 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h34.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier